

2. Dispositif de traitement

2.1 Filière traditionnelle

Type de traitement	Dimensionnement	Type de traitement	Dimensionnement
<input type="checkbox"/> Tranchées d'épandageml	<input type="checkbox"/> Lit filtrant drainém ²
<input type="checkbox"/> Lit d'épandagem ²	<input type="checkbox"/> Tertre d'infiltrationm ²
<input type="checkbox"/> Lit filtrant non drainém ²	<input type="checkbox"/> Autres (préciser) :m ²
		

2.2 Filière à agrément

<input type="checkbox"/> Microstation			
Fabricant :		Numéro d'agrément :	
Modèle :		Dimensionnement :	EH
<input type="checkbox"/> Filtre compact			
Fabricant :		Numéro d'agrément :	
Modèle :		Dimensionnement :	EH
<input type="checkbox"/> Filtre planté ou phyto-épuration			
Fabricant :		Numéro d'agrément :	
Modèle :		Dimensionnement :	EH

3. Evacuation des effluents traités

- Irrigation (*Interdite pour les végétaux destinés à la consommation humaine*)
- Rivière / Fossé (*joindre une autorisation de rejet délivrée par le gestionnaire du milieu récepteur*)
- Collecteur des eaux pluviales (*joindre une autorisation de déversement délivrée par le gestionnaire du collecteur*)
- Puits d'infiltration (*soumis à autorisation sur la base d'une étude hydrogéologique*)

ENTREPRISE EN CHARGE DES TRAVAUX

NOM / raison sociale : Téléphone :
Adresse : Adresse mail :

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

- Réaliser les travaux conformément à l'étude de conception préalablement validée par le SPANC et selon la réglementation en vigueur
- Respecter les règles techniques de réalisation des dispositifs (*normes XP DTU 64.1 d'août 2013*)
- Prendre en compte les réserves formulées par le SPANC dans le rapport de conception remis au propriétaire
- Informer le SPANC au moins 10 jours ouvrés avant le début des travaux afin que celui-ci puisse contrôler leur bonne exécution avant remblai
- Assurer le maintien en bon fonctionnement de son installation ainsi que son entretien
- Transférer le cahier de vie au SPANC une fois par an avant le 1^{er} mars

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Un rapport justifiant l'adéquation de la filière proposée avec les caractéristiques de la parcelle et de l'immeuble concernés par l'installation,
- L'éventuelle argumentation quant au choix du mode et du lieu de rejet (autorisation des éventuels gestionnaires à joindre),
- Un plan de situation IGN au 1/25000,
- Un plan détaillé de la zone étudiée à l'échelle cadastrale comprise entre 1/1000 et 1/2500,
- Un plan d'implantation de l'habitation et des ouvrages d'assainissement au 1/500 ainsi que la localisation des sondages, tests de perméabilité,
- Un profil en long de l'installation avec côtes fil d'eau, terrain naturel, projet fini et linéaire. Il appartient au propriétaire de compléter les documents demandés, en faisant appel à un ou plusieurs prestataire(s) s'il le juge utile,
- La documentation technique correspondant au type d'assainissement proposé,
- L'engagement du propriétaire sur le modèle du système agréé choisi.
- Le cahier de vie de la filière d'assainissement complété (disponible auprès du SPANC ou sur le site internet de la CCVM).

Fait à le Signature du demandeur :

Renvoyer cette demande à : Communauté de Communes de la Vallée de Munster
 Service assainissement
 9 rue Sébastopol
 68140 MUNSTER
eau.assainissement@cc-vallee-munster.fr

AVIS SUR LA DEMANDE (cadre réservé à la CCVM)

Avis favorable Avis défavorable

Motifs :

.....

Signature de la CCVM :